Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

# Note sur quelques lampes égyptiennes en forme de grenouille

séance du 21 février 1879

† Edmond Le Blant

**Citer ce document / Cite this document :**

Le Blant Edmond. Note sur quelques lampes égyptiennes en forme de grenouille. In: Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 23e année, N. 1, 1879. pp. 27-29;

doi : https://doi.org/10.3406/crai.1879.68528

https://www.persee.fr/doc/crai_0065-0536_1879_num_23_1_68528

Fichier pdf généré le 17/05/2018

## COMMUNICATIONS.

### N° I.

### NOTE SUR QUELQUES LAMPES ÉGYPTIENNES EN FORME DE GRENOUILLE, PAR M. EDM. LE BLANT.

Dans un livre sur les hiéroglyphes, Chérémon, hiérogrammate du 1er siècle de notre ère, a écrit que, chez les Égyptiens, le signe de la grenouille signifiait *résurrection, ἀντὶ ἀναβιώσεως, βάτραχον*[1]. Si, comme nous l'apprend M. Birch, cette figure n'a point, directement du moins, dans les hiéroglyphes, le sens dont il s'agit[2], je puis signaler, en revanche, une classe de monuments qui concordent avec le dire de Chérémon.

Il est une série de lampes de terre cuite, en forme de grenouille, qui paraissent toutes provenir d'Égypte; les échantillons de ces objets grossiers et de basse époque sont nombreux. L'une des lampes dont je parle a été gravée dans les planches du Voyage de Millin[3], deux autres dans la *Description de l'Égypte*[4]; le musée de Leyde[5], celui du Louvre en possèdent plusieurs; il en est dans la collection de M. de Villiers du Terrage, dans celle du chanoine Martigny, et j'en ai vu récemment à Paris un certain nombre chez un marchand d'an-

[1] *Jo. Tzetzæ Exegesis in Iliadem*, p. 123 (Draco Stratonicensis et Tzetzes, ed. Hermann, Lipsiæ, 1812, in-8°).

[2] *Revue archéologique*, 1851, p. 23, et à la page 24 la note de Ch. Lenormant.

[3] *Voyage dans le Midi de la France*, pl. XII, n° 3.

[4] *Antiquités*, t. V, pl. LXXVIII, n° 17, et pl. LXXXVI, n° 63.

[5] Leemans, *Musée de Leyde*, 2e partie, pl. LXXIII, n°s 525 et 528 A, p. 49 du texte.

Persée BY: creative commons

tiquités. Toutes celles que je viens de décrire sont sans inscription; il en existe sur deux autres de même forme, l'une copiée par M. Muret chez le chanoine Greppo, la seconde au Musée égyptien de Turin[1]. Ces deux types portent la légende : ΕΓΩ ΕΙΜΙ ΑΝΑCΤΑCΙC; un troisième où se lisent les mêmes mots, et qui appartient à M. de Montmartin, de la Société des antiquaires de l'Ouest, vient de passer sous mes yeux.

Notre inscription reproduit évidemment une parole du Christ rapportée dans l'Évangile de saint Jean : *Ego sum resurrectio et vita* (XI, 25); la croix, gravée sur l'exemplaire du chanoine Greppo et dont on sait l'apparition tardive, nous montre que cette lampe est de basse époque. Le type de la grenouille a donc exactement gardé, plusieurs siècles après Chérémon, le sens indiqué par l'hiérogrammate. L'emprunt fait à une parole du Christ et la présence de la croix ne peuvent suffire à faire attribuer à des chrétiens proprement dits les lampes qui nous occupent, et leur étrangeté me porte à y reconnaître des monuments d'une hérésie des premiers siècles.

En voici la raison :

Le livre de l'évêque de Brescia, saint Philastre, mentionne, parmi plusieurs autres, l'hérésie, sans doute égyptienne, des *Ranarum cultores;* l'auteur en parle ainsi :

« Alii sunt qui ranas colunt, quas sub Pharaone per iram Dei tunc temporis Ægyptiorum terra emanavit, ut putore Ægyptios defatigarent, inque eo scelere adhuc perseverant, putantes Dei iram ex hoc observantia posse placari[2]. »

Je n'ignore pas que Philastre a classé cette hérésie parmi celles qui parurent avant le Christ; j'aurais donc hésité à signaler ce passage à propos de monuments qui doivent dater du Ve ou du VIe siècle, si je ne trouvais la mention de *Batrachitæ* condamnés parmi d'autres hérétiques dans une loi de

[1] Lumbrozo, *Documenti greci del museo egizio di Torino*, p. 31.
[2] *Liber de Hæresibus*, c. XI.

l'an 428 : « Ariani et Macedoniani . . . Batrachitæ . . . nusquam in Romanum locum conveniendi morandique habeant potestatem[2]. »

Maintenant, quel rapport les anciens ont-ils pu établir entre l'image de la grenouille et la résurrection? Si, dans le cas dont je parle, le rapprochement procède par quelque point de l'idée chrétienne, peut-être s'est-on inspiré de la coutume constante chez les fidèles de regarder comme des types visibles de la régénération future tout ce qui s'endort, disparaît, se transforme pour se renouveler et pour revivre, les graines qui germent après avoir été enfouies, les arbres qui, dépouillés par l'hiver, se parent de feuilles nouvelles, les saisons qui se reproduisent, les astres qui s'éclipsent chaque jour pour briller d'un éclat nouveau. La transformation, chez la race batracienne, d'un animal rudimentaire en un être complet aura-t-elle paru offrir une figure de la résurrection? Je ne saurais le dire, et j'abandonne à de plus habiles la solution de ce petit problème d'archéologie.

Quoi qu'il en soit, j'incline à compter, d'après Philastre et le Code Justinien, les lampes en forme de grenouille parmi les monuments des hérétiques, monuments rares et dont les pierres gnostiques sont à peu près les seuls connus.

Je dois le dire en terminant, diverses figures qu'il importe d'indiquer se trouvent parfois sur nos lampes. Celle du chanoine Greppo porte un agneau et une croix; une seconde, de la même collection, le croissant de la lune. Ce croissant et une étoile à cinq branches, double type de résurrection, se voient avec le monogramme ☧ sur deux lampes égyptiennes de même type, que M. H. de Villefosse me signale dans la collection de M. de Villiers du Terrage; M. Julien Durand a relevé une croix et un lion sur l'une de celles du musée de Turin.

[1] L. 5, *de Hæresibus* (Cod. Just., lib. I, tit. v).